

2 mars 2026
**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Un budget 2026 à l'équilibre

A Anderlecht, le budget 2026 sera soumis pour approbation au Conseil Communal qui se réunit spécialement à cette occasion le jeudi 5 mars. Conformément au plan financier triennal approuvé en novembre dernier, grâce à une série de mesures d'économies et de nouvelles recettes, le budget de l'année 2026 sera bien à l'équilibre.

Deuxième commune de la région bruxelloise avec le plus d'habitants et troisième commune présentant les indicateurs socio-économiques les plus bas du pays, Anderlecht fait face à des défis considérables en matière de sécurité, de prévention et de cohésion sociale... sans disposer toujours de moyens financiers suffisants. Lorsqu'une commune présente une capacité financière plus limitée notamment par manque de recettes, elle doit généralement faire face à des dépenses sociales plus élevées. Il est nécessaire que les autres niveaux de pouvoir prennent davantage en compte la situation locale et les réalités de terrain vécues à Anderlecht. La commune plaide pour une meilleure implication des autres niveaux de pouvoir afin d'assurer un juste financement de ses missions locales, en particulier celles liées à la sécurité, la propreté et à l'aide sociale.

Fin 2025, malgré ce contexte compliqué, la majorité anderlechtoise mettait au point un plan triennal en misant sur une approche responsable et tournée vers l'avenir. Le budget 2026 soumis pour approbation au Conseil communal cette semaine suit la même logique et représente l'exécution de ce qui avait été prévu dans le plan 2025-2027.

« Face aux nombreux défis que nous avons à relever, malgré le manque de solidarité des autres niveaux de pouvoir, Anderlecht refuse de subir. Ce budget 2026 est celui de la responsabilité : nous protégeons le pouvoir d'achat des classes moyennes en ne touchant pas à l'impôt sur le travail, tout en investissant dans

la rénovation de nos espaces publics ainsi que dans des services de proximité essentielles pour les habitants » déclare le Bourgmestre d'Anderlecht Fabrice Cumps.

Des objectifs rencontrés

Le travail d'élaboration du budget de ces dernières semaines a permis de parvenir à une meilleure maîtrise des dépenses, en se focalisant notamment sur celles liées au personnel communal. Les objectifs d'économie fixés dans le plan seront bien rencontrés en 2026. En parallèle à ce travail, des marges supplémentaires ont été dégagées pour permettre l'engagement de 4 chargés de projet cette année. Ces chargés de projets auront pour mission d'améliorer le suivi de projets importants pour l'administration, plus concrètement de travailler sur l'efficacité des processus administratifs et l'amélioration de la perception de recettes (lutte contre les logements surnuméraires, les commerces illégaux ou encore ceux ne respectant pas leurs obligations en matière de propreté) et/ou du contrôle des dépenses.

« Tenir le cap de l'équilibre budgétaire sans sacrifier nos services publics de proximité est un tour de force. Il faut maîtriser nos dépenses et augmenter nos recettes. Pour y parvenir, nous devons aussi renforcer l'efficacité de notre administration. Chaque euro dépensé doit l'être de la manière la plus utile possible » précise l'Echevine des Finances Bieke Comer.

Des frais de fonctionnement maîtrisés

Mis à part les dépenses incompressibles, les frais de fonctionnement sont maîtrisés et il n'y a pas d'augmentation prévue en 2026. Le CPAS contribue également à l'effort d'économies, mais reçoit bien les moyens suffisants pour accueillir les exclus du chômage et améliorer les délais de traitement des demandes.

Une fiscalité communale juste

Conformément à ce qui était annoncé dans le plan, de nouvelles taxes ont été élaborées sur certaines activités commerciales que la commune ne veut pas voir proliférer sur son territoire comme les "chicha bars", les établissements de transferts d'argent, les gros établissements de restauration rapide (fast-food) ou encore la location de logements meublés. En revanche, la majorité communale a tenu à maintenir en l'état les taux liés au précompte immobilier et à l'impôt sur les personnes physiques (IPP), la volonté étant de ne pas fragiliser la classe moyenne.

« Nous présentons un budget qui préserve de toute nouvelle contribution les habitants d'Anderlecht en nous dotant de moyens pour faire payer ceux et celles qui ont trop souvent impunément sali nos rues ou dégradé le bâti anderlechtois. Les nouveaux investissements en faveur des voiries communales qui en ont grand besoin traduit également la force de volonté qui anime la majorité » indique Françoise Carlier.

Des investissements maintenus

Pour cet exercice budgétaire, la majorité communale a fait le choix de poursuivre ce qui était initialement prévu en termes d'investissements. Dans ce cadre, des investissements conséquents seront consacrés à la rénovation des espaces publics. Concrètement, un investissement de 1,2 million d'euros est prévu pour refaire les tapis asphaltiques des voiries communales (les rues) et 850.000 euros prévus pour les trottoirs. Elle maintient également les moyens maintient également les moyens consacrés à la jeunesse, aux seniors, au sport et à la vie associative, convaincue que ces secteurs jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale, la prévention et le dynamisme des quartiers. Les crédits pour l'enseignement communal ont aussi été augmentés notamment pour l'achat de mobilier suite à l'ouverture d'une nouvelle école néerlandophone. Enfin, le budget ayant été approuvé tardivement en 2025, certains projets n'ayant pu être réalisés l'an dernier ont bénéficiés d'un report pour cette année comme les investissements dans la rénovation de terrains de football.